

» N'a-t-il pas une armée de mer, d'immenses trésors et des
 » gardes attachés à sa personne? Ne tient-il pas toutes les clefs
 » de la France dans ses mains? N'a-t-il pas transformé les
 » prisons en sépultures pour y ensevelir vos véritables ser-
 » viteurs et tous vos sujets? votre mère, votre épouse et
 » moi-même, n'avons-nous pas été déclarés coupables de
 » crimes de lèse-majesté, parce que nous refusions d'obéir
 » aux ordres de votre ministre?..... »

Ce manifeste causa une grande sensation en France; le parlement nomma une commission pour qu'il fût informé sur les accusations portées contre le cardinal Richelieu; en même temps, Gaston, aidé du duc de Lorraine, dont il devait épouser la sœur, leva une armée de douze mille fantassins et de cinq mille hommes de cavalerie, et grâce aux sommes considérables que l'infante, gouvernante des Pays-Bas, lui avait envoyées, il se trouva en état d'acheter la défection des gouverneurs de Calais et de Verdun. Toutes ces accusations et tous ces préparatifs n'effrayèrent point Richelieu; il fit imposer silence au parlement par le roi. Sur un simple soupçon que les gouverneurs de Verdun et de Calais étaient en correspondance avec le prince, il fit décapiter le premier et emprisonner le second; ensuite il envoya demander au duc de Lorraine des explications sur sa conduite. Celui-ci voyant l'orage prêt à fondre sur ses provinces, et ayant eu le temps de juger que Gaston n'avait ni l'audace ni les talents nécessaires pour exécuter une grande entreprise, désavoua le projet de mariage de sa sœur, et affirma que l'armement fait dans ses provinces était destiné à venir au secours de l'empereur contre le roi de Suède. Alors le car-

dinal somma le duc de faire incontinent passer le Rhin à ses troupes, s'il ne voulait voir la France arriver à Nancy avec toutes ses forces pour assister à la noce. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, qui fut plus tard connue sous le nom de la grande Mademoiselle, prétend dans ses mémoires que Richelieu ne poursuivait le duc d'Orléans avec cet acharnement que pour le contraindre à épouser sa nièce, Madeleine de Vignerod, veuve de Combalet; « et quoique
 » bien jeune, ajoute cette princesse, je ne pouvais m'empê-
 » cher de pleurer dès qu'on me parlait de cette mésalliance,
 » et pour me venger, dans ma colère je chantais tous les
 » couplets que je savais sur les amours incestueux du car-
 » dinal et de sa nièce. »

Anne d'Autriche se montrait également opposée au mariage de Gaston et de Marguerite de Lorraine, mais par un motif différent. Voyant la santé du roi s'altérer de plus en plus, elle espérait que la mort de son mari lui permettrait d'épouser Gaston et de conserver par cette alliance scandaleuse le titre de reine; aussi se rangea-t-elle du parti de Richelieu, pour l'emploi des mesures qu'il jugerait convenables de prendre dans cette circonstance. Néanmoins tous deux furent déçus dans leurs espérances: l'armée de Lorraine, ainsi que l'avait exigé le cardinal, entra en Allemagne; mais Gaston, au lieu de la suivre, vint à la cour de Bruxelles, où il forma un traité secret avec l'Espagne; puis, quand il fut assuré de la protection de l'infante, il revint à Nancy, où son mariage avec Marguerite fut définitivement arrêté, par l'influence de Puy-Laurens, un de ses courtisans, qui projetait de son côté d'épouser la princesse de Phalsbourg, sœur aînée

du duc de Lorraine, voulant se trouver par une telle union le beau-frère de son maître. La cérémonie eut lieu très-secrètement et à l'insu du roi ; et pendant qu'on célébrait le mariage à Nancy, le duc de Lorraine venait à Metz, où se trouvait Louis XIII, pour l'assurer que tous les bruits publiés à ce sujet étaient sans fondement.

Immédiatement après le mariage, les deux époux se séparèrent, et Gaston retourna à Bruxelles, où il fut reçu à la cour de l'infante avec les plus grands honneurs. Il se prépara aussitôt à la guerre : ses pierreries et celles de la reine mère furent engagées à Amsterdam, et avec le produit il leva des troupes espagnoles avec lesquelles il entra en France par le Bassigny. Cette démonstration suffit pour ranimer les vieilles haines qui existaient contre le ministre ; les murs se couvrirent de placards injurieux pour le cardinal, et où il était appelé « perturbateur du repos public, ennemi du roi et de la » maison royale, dissipateur des deniers de l'état, tyran de » la noblesse et despote des peuples de France ! »

De toutes parts accoururent des mécontents qui renforcèrent l'armée du duc d'Orléans. Celui-ci prit alors le titre de lieutenant du roi, et annonça qu'il venait réprimer les abus et les violences de Richelieu ; ce qui n'empêchait pas les Allemands, les Croates et les Napolitains qui composaient son armée, de piller les cultivateurs et de rançonner les villes comme en pays ennemi. Ensuite il se mit en relations avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc ; il lui proposa la charge de connétable, et offrit même de la rendre héréditaire dans sa famille, s'il consentait à se déclarer en sa faveur. Le duc, séduit par ces magnifiques promesses, vint se

ranger sous les drapeaux du prince, et lui fit ouvrir les portes des villes de Lodève, de Pézenas et de Béziers.

Mais ces premiers avantages ne devaient pas être de longue durée ; le maréchal de Schomberg s'avancit à marches forcées avec les troupes royales, et allait bientôt anéantir toutes les espérances du parti de Gaston. Les deux armées se rencontrèrent sous les murs de Castelnaudary ; celle du duc d'Orléans était postée sur une éminence, ayant la ville à la gauche, et n'en était séparée que par une distance d'un quart de lieue ; celle du maréchal s'était établie sur un terrain fort avantageux, ayant sur les côtés plusieurs fossés, et des chemins creux en rendaient les abords difficiles. Montmorency commandait l'aile droite de l'armée de Gaston ; l'aile gauche était sous les ordres d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, bâtard de Henri IV et de Jacqueline de Breuil ; le duc d'Orléans se tenait au centre.

Trop de précipitation perdit tout : le comte de Moret, qui faisait ses premières armes, impatient de se mesurer avec les soldats royaux, n'attendit même pas le signal de l'attaque. Apercevant une compagnie de cavalerie ennemie sur la droite, il piqua des deux à la tête de quelques gentilshommes pour la culbuter. Le capitaine l'attendit de pied ferme, lui lâcha un coup de pistolet dans le ventre presque à bout portant, et l'étendit sur la place ; deux heures après il était mort. Le duc de Montmorency, trompé par les mouvements de l'aile gauche, supposa qu'il était en retard, poussa son cheval en avant avec l'élite de sa cavalerie, franchit plusieurs fossés et vint donner tête baissée sur les royalistes ; malheureusement sa troupe n'avait pu le suivre, empêchée par les sinuo-

sités de terrain, de sorte qu'en arrivant sur le front de l'armée ennemie, il était presque seul; son écuyer eut son cheval tué sous lui et le bras cassé; le comte de Rieux, qui le suivait, reçut une mousquetade qui le renversa mort par terre; quant au duc, il avait déjà reçu une douzaine de blessures lorsque son cheval s'abattit; il parvint cependant à se dégager et à s'adosser contre le talus d'un fossé, d'où il continua à se défendre, criant de toutes ses forces: « A moi, Montmorency! » pour indiquer aux siens qu'ils vinssent à son secours; enfin, épuisé par la perte de son sang, il laissa tomber ses armes; un sergent des gardes du roi s'empara de lui et le remit à un officier nommé Saint-Preuil, qui le reçut son prisonnier.

Les troupes tentèrent vainement de le dégager; le comte de la Feuillade, le chevalier de la Frette, le baron de Congis, messieurs de Lordoys, de Villeneuve et de la Forêt, ainsi qu'un grand nombre d'autres seigneurs, firent des prodiges de valeur pour sauver le duc de Montmorency, et la plupart d'entre eux trouvèrent la mort sur le champ de bataille.

Cette défaite ruina entièrement le parti de Gaston, qui ne se soutenait dans cette province que par le crédit du duc. Les troupes qu'il avait levées en Languedoc se débandèrent à l'heure même; et si le maréchal de Schomberg se fût mis à la poursuite du prince avec deux cents chevaux, nul doute qu'il ne l'eût fait prisonnier et qu'il n'eût terminé la guerre d'un seul coup; mais il n'entra pas dans son intérêt de mettre fin aux troubles; d'ailleurs il était trop satisfait d'avoir en son pouvoir le duc de Montmorency; il lui tardait d'être investi de ses dépouilles, ainsi que le lui avait promis Richelieu, et il ne voulait confier à personne la garde de son prisonnier.

Au lieu de profiter de sa victoire et de chercher à s'emparer de la personne de Gaston, il prit donc tranquillement le chemin du château de Lectoure, dont Roquelaure était gouverneur, traînant après lui l'infortuné duc, et il écrivit au cardinal que son ennemi était en lieu sûr.

Dès que son éminence eut reçu la nouvelle de la prise de Montmorency, elle se rendit immédiatement à Toulouse avec le roi, et donna ordre qu'on y transportât le prisonnier pour l'instruction de son procès. Louis XIII, qui en toutes circonstances s'était montré le complice docile des cruautés de son ministre, ne lui fit pas défaut pour cette importante affaire; il déclara au parlement de Toulouse que sa volonté était que son garde des sceaux, c'est-à-dire Richelieu, présidât aux délibérations en vertu d'un pouvoir extraordinaire; ce qui signifiait simplement que la mort de l'infortuné duc avait été résolue. Les juges obéirent et prononcèrent une condamnation; les parents de Henri de Montmorency vinrent alors se jeter aux pieds du monarque et implorèrent sa clémence; leurs démarches furent inutiles; l'implacable Louis XIII répondit d'un ton sec à leurs lamentations: « Point de pitié, point de merci pour un traître; un roi » ne doit jamais pardonner! »

Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, espérant que le ministre serait moins inflexible que le souverain, courut chez le cardinal, se mit à deux genoux devant lui et demanda la grâce de son frère. Richelieu voulut la relever; et comme elle s'obstinait à rester dans cette position jusqu'à ce qu'il lui eût promis la vie du duc de Montmorency, il se mit à genoux devant elle, et dit qu'il ne quitterait pas cette pos-

ture avant qu'elle-même se fût relevée. Ce fut tout ce qu'elle en obtint : le lendemain son frère fut envoyé au supplice. Le duc marcha à l'échafaud avec fermeté, mit sa tête sur le billot, et s'adressant au bourreau d'une voix haute : « Frappe hardiment, » lui dit-il ; la hache s'abattit, et justice était faite ! Ainsi périt, à l'âge de trente-huit ans, Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, le dernier de la branche cadette de cette maison.

Plusieurs historiens ont avancé, pour justifier la froide cruauté que Louis XIII manifesta lors du procès de Henri de Montmorency, qu'après le combat de Castelnaudary on avait trouvé sur lui un bracelet avec le portrait d'Anne d'Autriche, et que le roi avait été mis à même d'acquérir la preuve que peu d'années auparavant la reine avait entretenu des relations adultères avec le maréchal ; excuse pitoyable, car au moment où, suivant eux, le monarque se serait montré si jaloux de l'honneur de sa femme, il envoyait des ambassadeurs à son frère Gaston, dont il n'avait pas ignoré la liaison incestueuse avec la reine, et lui promettait l'oubli du passé, s'il consentait à renoncer pour jamais à conspirer contre l'état et à entretenir des intelligences avec la reine mère, qui habitait toujours Bruxelles. L'infâme duc d'Orléans accepta les offres du roi, et eut la lâcheté de signer la déclaration suivante : « Nous engageons notre parole et notre foi » de prince d'abandonner à la justice du roi tous ceux qui » ont embrassé notre défense ; nous promettons d'aimer ceux » qui servent sa majesté, et particulièrement notre cousin » le cardinal de Richelieu, que nous avons toujours estimé. »

Gaston revint ensuite à la cour, fut rétabli dans tous ses

biens, et obtint plusieurs avantages considérables. Il n'en fut pas de même de ceux qui avaient embrassé son parti ; le seigneur de Cabestan fut exécuté à Lyon ; le vicomte de l'Étrange, au Pont-Saint-Esprit ; le seigneur Deshayes, à Béziers ; et beaucoup d'autres gentilshommes qui avaient pris les armes pour défendre Gaston furent les uns condamnés au supplice de la roue, les autres à celui de l'écartèlement, et ceux qui étaient protégés, à être décapités ou pendus. Enfin les cruautés du ministre avaient frappé les esprits d'une terreur si grande, que le maréchal d'Estrées, qui commandait l'armée du roi à Trèves, ayant appris qu'un de ses lieutenants avait reçu un paquet de la cour, il supposa qu'il prenait fantaisie à Richelieu de le faire décapiter, et aussitôt il abandonna ses troupes et s'enfuit en Allemagne. Louis XIII lui écrivit pour le rassurer, et engagea sa parole de roi qu'on ne songeait point à l'inquiéter ; mais ce qui le décida à revenir prendre le commandement de son armée, fut une lettre que lui adressa le cardinal, dans laquelle son éminence lui disait qu'elle lui savait bon gré d'avoir eu si bonne opinion de son caractère, et qu'à partir de ce moment elle le tenait pour un fidèle sujet.

Malgré les déclarations qu'il avait signées à Béziers, et par lesquelles il avait juré de ne plus troubler la paix du royaume, Gaston, assuré de l'impunité, leva une quatrième fois l'étendard de la révolte, dans l'espérance d'obtenir de nouveaux apanages, et se retira à Bruxelles, où il reçut du gouvernement espagnol un traitement de trente mille florins par mois, tant pour l'entretien de sa maison que pour fomenter de nouvelles guerres en France.

Le duc fit d'abord notifier à la cour de Louis XIII son union avec Marguerite de Lorraine, chose qui exaspéra sa majesté et plus encore le cardinal de Richelieu. Immédiatement le ministre assembla le parlement, et fit déclarer le mariage du frère du roi non valablement contracté, « et Charles de » Lorraine, duc vassal lige, coupable du rapt de la personne » de Gaston, criminel de lèse-majesté, de félonie et de ré- » bellion, comme ayant par complot, trahison et conspira- » tion, entrepris et fait contracter cette prétendue union. En » conséquence, lui, la princesse de Phalsbourg sa sœur et » la jeune Marguerite, furent déclarés bannis à perpétuité du » royaume, et tous leurs biens féodaux, venus de la cou- » ronne de France, retournés, réunis et incorporés à icelle; » et tous et chacun de leurs autres biens étant en France, » tant meubles qu'immeubles, acquis et confisqués incessam- » ment au profit du roi. »

Cet arrêt, où il est facile d'apercevoir la rage et le dépit qu'inspirait au cardinal la ruine de ses espérances d'établissement pour sa nièce, portait en outre: « Qu'afin de conser- » ver à la postérité la mémoire d'un tel attentat, rapt, félonie » et rébellion, il serait édifié une pyramide dans la principale » place de la ville de Bar-le-Duc, pour supporter une lame » de cuivre ou de marbre, qui contiendrait l'arrêt du parle- » ment et les justes causes d'icelui. Qu'en plus, le roi était » très-humblement supplié d'employer sa puissance et sa » souveraine autorité pour tirer vengeance de Charles de » Lorraine par la voie des armes, et pour s'emparer de ses » autres états non situés en France, ainsi qu'il le jugerait à » propos pour le bien de son royaume. »

Louis XIII, esclave docile de son ministre, parut aussitôt à la tête de ses troupes et vint assiéger Nancy. Le duc de Lorraine, se jugeant perdu, abdiqua immédiatement ses états en faveur du cardinal son frère, qui, pour calmer le ministre, offrit de résigner ses fonctions sacerdotales pour épouser la nièce chérie de Richelieu, madame de Combalet. Le cardinal-ministre, qui aspirait à une plus haute alliance pour sa nièce, rejeta la proposition comme injurieuse, et poussa vigoureusement le siège de Nancy, afin de s'emparer de la personne de Marguerite de Lorraine et de la contraindre à reconnaître elle-même la nullité de son mariage. La ville se rendit; mais l'espoir du cardinal fut déçu en ce qui concernait la princesse; le jour même de la capitulation elle s'enfuit de la place, déguisée en homme, et rejoignit son mari à Bruxelles. Elle fut admirablement accueillie par la cour de l'infante d'Espagne, qui lui assigna une pension de quinze mille livres par mois pour son entretien.

Gaston se détermina alors à faire déclarer solennellement légitime et sacrée son union avec Marguerite devant l'archevêque de Malines, qui l'approuva selon toutes les formes de l'Église; ensuite il chargea le contrôleur général de ses finances d'aller poursuivre la ratification de son mariage à Rome. Ce seigneur fut arrêté aux frontières par les agents du cardinal, enfermé à la Bastille, et ne put remplir sa mission. Des théologiens et des jurisconsultes, au service du ministre ou du prince, se mêlèrent à ces discussions, et lancèrent une multitude d'écrits pour ou contre la validité de cette union.

Pendant que l'on guerroyait avec la plume sur cette ridicule question, des discordes plus sérieuses éclataient à